COMMISSION VOL MOTEUR

Fiche de Stage : Accompagnants

CODE : VM ACC

BUT DU STAGE

- Donner à ceux qui, sans être eux-mêmes pilotes, accompagnent régulièrement des vols les rudiments de pilotage et des procédures d'urgence leur permettant, en cas d'incapacité fortuite du pilote, de tenir l'avion en vol en sécurité jusqu'à un terrain approprié et de s'y poser.
- Ce stage peut également être considéré comme une découverte de l'activité et inciter les participants à la poursuivre.

POPULATION CONCERNEE

- Ayants Droits et Ouvrants Droits inscrits sur l'Attestation "ACTIV" en état de validité.
- N'ayant jamais participé à un stage de ce type.

PREREQUIS

- Adhésion ANEG[1] de l'année en cours.
- Age minimum 15 ans.
- Pas de limite d'âge maximum.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue du stage, le stagiaire doit être capable de :

- Décrire les différents composants d'un avion,
- Identifier les gouvernes et expliquer leurs fonctions,
- Identifier les caractéristiques et paramètres les plus importants à connaître et donc à demander au pilote (notamment en termes de pré-affichage) avant le vol,
- Connaître les services de la navigation aérienne susceptibles d'apporter l'aide nécessaire à un aéronef en difficulté et le moyen de les contacter (fréquences radios notamment),
- Connaître les rudiments de l'utilisation de la radio,
- Tenir un avion en vol en sécurité et, avec l'aide des services de la navigation aérienne, rejoindre un terrain approprié présentant les conditions de sécurité optimales pour un atterrissage d'urgence et s'y poser,
- Connaître les situations et configurations critiques à éviter et les moyens de le faire.

STRATEGIE PEDAGOGIQUE

Pour atteindre les objectifs pédagogiques prévus dans le stage, la stratégie pédagogique s'appuiera sur :

---

[1] ANEG : Aéroclub National des Electriciens et Gaziers – Club national de la CCAS regroupant toutes les activités relatives à l'aéronautique et aux activités aériennes. Organisateur des stages.

- 3 h de cours commun au sol permettant de découvrir les généralités sur la structure d'un avion et ses commandes de vol, la radio (utilisation et phraséologie) et l'environnement aérien (piste et espace aérien)
- 3 h de vol par stagiaire répartis sur un avion 4 places (1 stagiaire qui pilote 2 en passager) : 1 h de vol local pour la prise en main de l'avion + 1 h de tours de piste pour poser l'avion + 1h de "mise en situation" pour évaluer le stagiaire
- Un débriefing à l'issue de chaque vol,
- Une ambiance de convivialité et de stimulation en réunissant dans un même lieu plusieurs pratiquants,
- Un échange entre pratiquants afin de lever les appréhensions éventuelles.

LIEU DU STAGE

- Aéro-club support de la SSA[2] organisatrice.

DUREE DU STAGE

- A, l'initiative de la SSA organisatrice, généralement sur une période de 3 jours, une préférence pourra être donnée à un créneau centré sur un week-end. Dans le cas d'un seul participant, surtout si c'est un stagiaire « local », la notion de « stage » dans ce cas peut-être proposer sur plusieurs jours , voire semaines. La proximité des stagiaires peut permettre une organisation différente du stage

NOMBRE DE STAGIAIRES

- Maximum : 3

ENCADREMENT DU STAGE

- Instructeurs habilités ANEG ou extérieurs.

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- La participation des stagiaires est basée sur 65% des frais techniques du stage.

(Voir le détail dans la Note explicative).

---oooOOOooo---

[2] SSA : « Section Sports Aériens » - Antenne de l'ANEG et correspondante locale, dépendant des CMCAS.